

*Et si en ay vouloir, tel comme il fault ;
Mais quoy ? C'est tout : le reste me deffault
J'entend cela qui m'est le plus duysant.
Mais que me vault d'aller tant devisant ?
Venons au point : Vous sçavez, sans reproche,
Que suis boyteur, au moins comme je cloche.
Mais je ne sçay, si vous sçavez comment
Je n'ay cheval, ne mulle, ne jument.
Pourquoy, Monsieur, je le vous fay sçavoir,
A celle fin que m'en faciez avoir.
Ou il faultdra (la chose est toute seure),
Que voise à pied, ou bien que je demeure ;
Car en stner, je ne m'attend d'ailleurs.
Raison pourquoy ? Il n'est plus de bailleurs,
Sinon de ceuls lesquels dormiroient bien.
Si vous supply, le très cher seigneur mien,
Baillez assez, mais ne vueillez dormir,
Quand Désespoir me veut faire gémir.
Voicy comment bien fort de luy me mocque.
O Désespoir, croy que soubz une Rocque,
Rocque bien ferme et pleine d'assurance,
Pour mon secours est cachée Espérance.
Si elle en sort, te donnera carrière
Et pour ce donc recule-toy arrière.
Lors Désespoir s'en va, saignant du nez,
Mais ce n'est rien, si vous ne l'eschinez,
Car autrement jamais ne cessera
De tourmenter le Bourgeon qui sera
Tousiours bourgeon, sans raisin devenir,
S'il ne vous plaist de luy vous souvenir.*

J.-F. de la Rocque se vit un moment seigneur de Roberval, Noë Saint-Remy, Noë Saint-Martin, Baconel et Mauru, au duché de Valois (Oise) ; de Seuil, Acy-lès-Rethel, Poix et Saint-Soupplex dans le Rethelois (Ardennes) ; d'Arzains et Armenys dans le Languedoc (Aude). Une nuée de flatteurs l'inondaient de leurs éloges. Il n'en fallait pas tant pour lui donner le vertige. Sa prodigalité ne connut plus de bornes. Elle l'obligea bientôt, tant pour reculer le paiement de ses dettes, que pour se créer de nouvelles ressour-